

Le comité fut d'avis qu'il serait régulier de présenter en premier lieu la pétition au lieut.-gouverneur en Conseil avant de la transmettre au roi; en conséquence, il fut résolu de présenter la pétition au lieut.-gouverneur en Conseil d'abord; puis un projet de ladite pétition fut préparé.

Il est ensuite résolu qu'elle soit traduite en français et que quelques-uns des principaux habitants français soient priés de rencontrer les membres du comité à quatre heures, le jeudi suivant, chez M. Prenties.

Résolu que des copies des procès-verbaux et de la pétition ci-dessus soient transmises par la prochaine malle à Montréal à l'adresse de M. Gray, pour être communiquées aux habitants de cet endroit.

Copie de la lettre d'invitation adressée aux gentilshommes canadiens, le 2 novembre 1773:¹

Messieurs—Les Affaires et la Situation actuelle de La Province ayant besoin que ses habitans y portent quelque attention Et nous sousignés ayant été nommés par une nombreuse assemblée des anciens sujets de sa Majesté comme un corps de Committé pour faire quelque chose a cet egard— Nous vous invitons de nous rencontrer au Taverne de Prenties Jeudi a quatre heures apres midi afin de vous communiquer nos idees et de scavoir les votres sur des matieres qui nous interessent egalement. Nous avons l'honneur d'etre &c.

N.B. Cette lettre était signée par les onze membres du comité et adressée à Messieurs De La Naudière, De Rigauville, De Lery, Cugnet, Perault, Duchenay, Decheneaux, Tacherau, Compte du pres, Frémont, Perras, Marcoux, Berthelot et Dufau de Québec et à Mons^r Tonnancourt de Trois-Rivières alors à Québec.

A la résidence de M. Prenties, 4 novembre 1773.

Les membres du comité dont les noms suivent s'étant réunis, savoir:

Jenkin Williams	William Grant
Charles Grant	John McCord
John Lees	Malcolm Fraser
Zachary Macaulay	Thomas Walker
John Wells	

Et les Canadiens dont les noms suivent s'étant rendus à la réunion après en avoir reçu l'invitation, savoir:

Monsieur Decheneaux	Monsr. Tonnancourt
- - Marcoux	- - Perras
- - Cugnet	- - Berthelot
- - Perrault	- - Compte du prés

¹Dans la copie manuscrite, cette lettre se trouve après le procès-verbal du 8 novembre, mais dans le volume de Maseres "Compte rendu des procès-verbaux, etc.," elle est consignée dans l'ordre chronologique qui est ici adopté.